



AVIS D'ÉLECTIONS

Au conseil exécutif et aux divers comités du SPECJ - Année 2024-2025

Conformément au sous-alinéa c) de l'alinéa 1 de l'article 34 des *Statuts et règlements du SPECJ*, une assemblée doit se tenir entre le 1^{er} avril et le 30 avril pour, notamment, élire les officiers, les vérificateurs, les membres appelés à siéger aux différents comités ainsi que les membres appelés à siéger aux différentes instances du collège à titre de représentants du SPECJ.

Tout membre en règle du SPECJ est éligible à un poste au conseil exécutif ou à tout autre comité (article 5, alinéa 1 du *Règlement électoral et référendaire du SPECJ*).

La période de mise en candidature pour briguer un poste d'officier débute le 1^{er} mars, à 8 h et se termine à 7 h 59 le jour de la tenue de l'assemblée générale (article 2, alinéa 1 du *Règlement électoral et référendaire du SPECJ*) soit le mardi 2 avril 2024.

La période de mise en candidature pour briguer un poste de membre d'un comité ou de membre d'une instance du collège débute le 1^{er} mars, à 8 h et se termine, à 7 h 59, le jour de la tenue de l'assemblée générale (article 2, alinéa 2 du *Règlement électoral et référendaire du SPECJ*) le mardi 2 avril 2024.

Après les élections, si certains postes sont encore vacants, ceux-ci pourront être pourvus séance tenante.

Les membres intéressés doivent compléter le bulletin de présentation et obtenir les signatures d'appui nécessaires.

Liste des postes à pourvoir

1. Au conseil exécutif	Présidence	1 poste	
	Vice-présidence	1 poste	
	Trésorerie	1 poste	
	Secrétariat	1 poste	
	Responsable de dossiers	1 poste	
2. Aux différents comités	Convention	Comité d'accès à l'égalité en emploi	2 postes
		Comité de perfectionnement	2 postes + 1 substitut
		Comité de prévention de la violence et du harcèlement	2 postes + 1 substitut
		Comité de santé et de sécurité	2 postes
		Comité des relations du travail (CRT)	5 postes + 1 substitut
	Syndicat	Classe de la présidence d'assemblée	Illimité
		Comité de suivi des finances et du fonds de défense professionnelle	1 poste
		Comité d'information et de mobilisation	Illimité
		Comité inclusion et pluralité des genres	Illimité
	Collège	Comité d'aide au personnel	2 postes
		Comité d'orientation et de mise en œuvre du développement durable	2 postes
		Comité EDI	1 poste
		Comité de valorisation de la langue française	4 postes
		Comité engagement avec les Premiers peuples	3 postes
		Comité intelligence artificielle	6 postes
		Comité PASME	1 poste
		Comité permanent sur l'évaluation formative des enseignements	3 postes
		Comité sur l'éthique des travaux de recherche étudiants effectués dans le cadre d'un cours	6 postes
		Comité sur l'organisation de la journée pédagogique	4 postes
Comité TIC	3 postes		
Commission des études	5 postes + 1 substitut		



Comités

- Comité d'accès à l'égalité en emploi.....
- Comité de perfectionnement.....
- Comité de prévention de la violence et du harcèlement.....
- Comité de santé et de sécurité.....
- Comité des relations du travail.....
- Classe de la présidence d'assemblée.....
- Comité de suivi des finances et du fonds de défense professionnelle.....
- Comité d'information et de mobilisation.....
- Comité inclusion et pluralité des genres.....
- Comité d'aide au personnel.....
- Comité d'orientation et de mise en œuvre du développement durable.....
- Comité de valorisation de la langue française.....
- Comité EDI.....
- Comité engagement avec les Premiers peuples.....
- Comité intelligence artificielle.....
- Comité PASME.....
- Comité permanent sur l'évaluation formative des enseignements.....
- Comité sur l'éthique des travaux de recherche étudiants effectués dans le cadre d'un cours.....
- Comité sur l'organisation de la journée pédagogique.....
- Comité TIC.....
- Commission des études.....

Signature : _____

Appui de 3 membres provenant d'au moins 2 départements différents :

Nom

Département

Nom

Département

Nom

Département